



EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 15 novembre 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme AVENA et M. BOURNY

M. François REBSAMEN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Yves BERTELOOT, M. André GERVAIS, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, M. François-André ALLAERT, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Elisabeth BIOT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Lê Chinh AVENA, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. Louis LAURENT, M. Stéphan CLAUDET, M. Gaston FOUCHERES, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gilbert MENUT, M. Jean-François DESVIGNES pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Jacques DANIERE, Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Jean PERRIN pouvoir à M. François NOWOTNY, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY pouvoir à M. Bernard RETY.

**OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Délégation des aides à la pierre : avenant à la convention de la Communauté de l'agglomération dijonnaise relatif au complément DALO 2007**

En lien avec la mise en œuvre de la loi relative au droit au logement opposable (DALO) du 05 mars 2007, l'Etat a mobilisé des objectifs et moyens complémentaires en terme de production PLUS/PLAi pour 2007.

A la suite des séances de travail avec les services de l'Etat, ce complément se traduit, pour le département de la Côte d'Or, par des objectifs supplémentaires de 118 PLAI et 109 PLUS répondant à la demande des deux délégataires, à savoir :

- 112 logements pour le Conseil Général
- 115 logements pour le Grand Dijon (56 PLAI et 59 PLUS).

Ces objectifs supplémentaires doivent donner lieu à un abondement de la dotation 2007 de la Communauté, pour un montant de 974 421 € permettant une amélioration des conditions de financement des objectifs complémentaires à hauteur de 18 % en moyenne.

Ces éléments sont à intégrer par voie d'avenant à la convention de délégation du Grand Dijon. Celui-ci fera également mention du principe de report sur 2008 des objectifs et moyens budgétaires non engagés en 2007.

Vu l'avis de la commission,

**LE CONSEIL,**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'approuver** les engagements complémentaires en terme de production d'habitat à loyer modéré à mettre en œuvre dans le cadre d'un avenant à la délégation des aides à la pierre 2006-2008, portant sur 115 logements (56 PLAI et 59 PLUS) et un montant financier supplémentaire de crédits délégués par l'Etat de 974 421 € ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ledit avenant à la convention de délégation établie avec l'Etat ainsi que tout acte utile à l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Publié le 16 NOV. 2007  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

19 NOV. 2007

